

DECRET N ° 2003-568 DU 29 DECEMBRE 2003

Portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de la Société Nationale des
Eaux du Bénin (SONEB).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2003-479 du 1^{er} décembre 2003 fixant les structures-types des Ministères ;
- Vu** le décret n° 96-615 du 31 décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Vu** le décret n° 2003-203 du 12 juin 2003 portant création de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;
- Vu** le décret n° 2003-204 du 12 juin 2003 portant approbation des statuts de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;

Sur proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 décembre 2003 ;

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), les personnes dont les noms suivent :

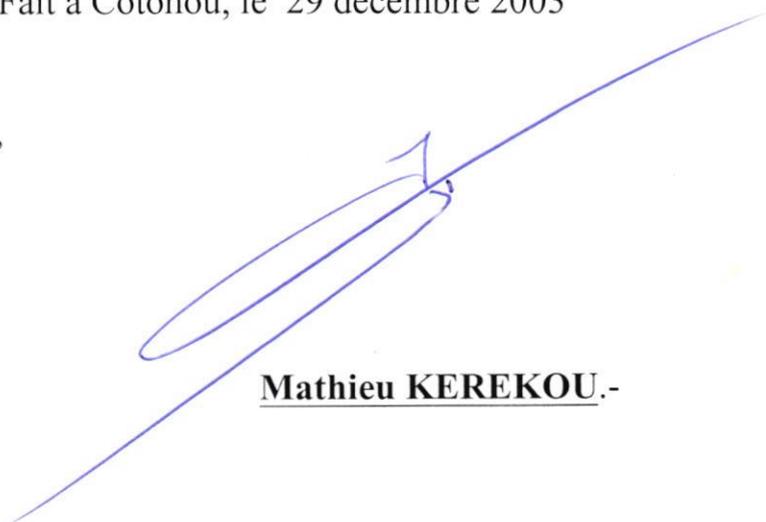
- Monsieur Emile Louis PARAÏSO représentant le Ministre chargé des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Monsieur Rachidi GBADAMASSI, Maire de Parakou ;
- Monsieur Kouessi AKAKPO, Maire de Dogbo ;
- Monsieur Jacques EDJROKINTO, représentant les Associations des consommateurs ;
- Monsieur Robert TAGNON, représentant le Ministre chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;
- Monsieur Mathias N. HOUNDONOUGBO, représentant le Ministre chargé des Finances et de l'Economie.

Article 2 : Monsieur Emile Louis PARAÏSO est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB).

Article 3 : Le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique est chargé de l'application du présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé du Plan, de la
Prospective et du Développement,



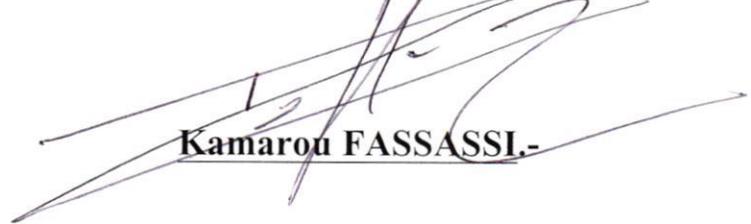
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministres des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre des Mines, de
l'Energie et de l'Hydraulique,



Kamarou FASSASSI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4
MMEH 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA
3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.